



Association
des Bibliothécaires
de France

Vous former

Organisme de formation, l'Association des Bibliothécaires de France accompagne les personnels de bibliothèques, toutes catégories confondues tout au long de leur parcours.

-

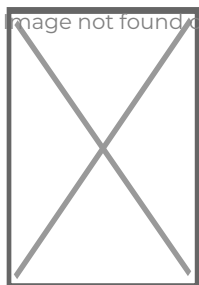
Organisée par des professionnels pour des professionnels :

- La formation d'auxiliaire de bibliothèque s'appuie sur les groupes régionaux et enseigne les bases élémentaires du métier pour participer à la gestion d'une bibliothèque quels que soient sa taille ou son statut (bibliothèques-relais, bibliothèques associatives, de comités d'entreprise...). Elle est sanctionnée par un titre national d'auxiliaire de bibliothèque.
- La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), mise en œuvre à l'échelon national, permet aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle d'obtenir tout ou une partie de ce titre.
- Des **modules de formation** complètent les connaissances sur les aspects techniques de la profession dans le cadre de la VAE.
- Des programmes de **formation sur mesure** peuvent être organisés pour répondre aux besoins de bibliothèques ou groupes de bibliothèques du secteur public ou privé.
- La formation continue :
 - Les journées d'étude à l'échelon régional ou national
 - Les voyages d'étude
 - Le congrès annuel

-

Comment en bénéficier ?

- Formation d'auxiliaire : sur une année scolaire, sur inscription
- Formation continue : gratuité ou tarif préférentiel pour les adhésions collectivités ou individuelles



PLAQUETTE DE PRÉSENTATION